Le 21 juin 2021

Communiqué de presse

Le Conseil National des Centres Commerciaux dévoile la liste des nominés aux « Trophées CNCC 2020 »

Le Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC) récompense chaque année les sites commerciaux français les plus remarquables. Pour cette nouvelle édition, les projets seront examinés à l'aune de l'urbanité, la durabilité, la multifonctionnalité et l'omnicanalité, autant de critères qui témoignent de l'évolution vertueuse des espaces commerciaux.

Les meilleures réalisations 2020 récompensées

Chaque année, les Trophées CNCC récompensent les réalisations les plus originales et innovantes de l'année précédente.

Pour sa 22ème édition, 5 catégories seront mises à l'honneur :

- Création d'un Centre Commercial
- Extension / Rénovation d'un Centre Commercial
- Création d'un Parc d'Activités commerciales / Outlet
- Extension / Rénovation d'un Parc d'Activités commerciales / Outlet
- Réalisation d'un Projet Multifonctionnel

La création d'une nouvelle catégorie multifonctionnelle est une réponse concrète à l'évolution des tendances. Elle visera à récompenser l'opération mixte la plus remarquable de l'année écoulée.

L'engagement RSE des candidats qui s'est trouvé renforcé dans les critères de notation l'an dernier, fera de nouveau l'objet d'une attention particulière par les membres du jury. Devenu au fil des années un enjeu sociétal majeur, c'est un critère indissociable de la réalisation de nouveaux projets. Conscients de l'enjeu, les nominés ont cette année en commun de répondre aux attentes des territoires et des consommateurs en proposant des espaces respectueux de l'environnement et de la collectivité qui les accueillent. Parfaitement intégrés à leur écosystème, ils ont permis pour la grande majorité d'avoir pu requalifier des friches.

Les nominés aux « Trophées CNCC 2020 »

Cette nouvelle édition des Trophées CNCC se caractérise par une diversité d'implantation qui touche des territoires aussi bien urbains, péri-urbains que périphériques avec des offres complémentaires et adaptées aux zones de chalandise ciblées. Entre prouesse architecturale, ouverture sur l'extérieur et

végétalisation renforcée, les sites commerciaux sont aujourd'hui et plus que jamais de véritables acteurs des territoires, comme en témoignent les 9 candidats, représentatifs d'une filière dynamique qui ne cesse de se réinventer :

- **Cap 3000 – Altarea** (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) : Pionnier des centres commerciaux français, *Cap 3000* avait été construit sur le schéma du mall américain, boîte introvertie au milieu d'un océan de parkings. Sa restructuration et sa rénovation en font aujourd'hui un espace de vie animé par son offre de commerces, de services et de loisirs ouvert sur la Méditerranée et ceinturé d'un écran végétal le long du Var, en lien avec son environnement naturel.

- **Ginko – Bouygues Immobilier Commerce** (Nouvelle-Aquitaine) : *Ginko* constitue un nouveau quartier, ensemble traversé de part en part par deux axes majeurs de circulation piétonne animés par leurs commerces. Ce nouveau pôle éco-citoyen de centralité de l'agglomération bordelaise est apprécié pour sa sobriété écologique, centré sur les énergies renouvelables et les mobilités douces.

- **Le Polygone – Elancia** (Occitanie) : Lieu historique identitaire, *Le Polygoone* ouvert en 1983 a toujours su se transformer pour répondre aux attentes de ses commerçants et de ses clients. Sa dernière transformation complète, du parking en sous-sol jusqu'à son niveau supérieur, en fait un lieu beaucoup plus spacieux et lumineux qui s'accompagne d'un renouvellement de son offre commerciale. Il contribue ainsi au renforcement de l'attractivité de l'ensemble du centre-ville de Montpellier.

- **Lillenium – FAE** (Hauts-de-France) : Bâtiment triangulaire traversé par une grande verrière de plus d'un hectare, baignant le site de lumière naturelle, *Lillenium* est le dernier né des centres commerciaux de la métropole lilloise. Il s'inscrit au cœur de son territoire et participe à la réhabilitation de tout un quartier, réponse à une volonté politique affirmée.

- **Mon Grand Plaisir – Compagnie de Phalsbourg** (Île-de-France) : L'ancien centre commercial des Sablons était devenu au fil du temps une friche commerciale, marquée par une architecture obsolète sur un terrain totalement artificialisé. Il a été totalement détruit et reconstruit en 2020. Il est ainsi devenu un espace commercial moderne par sa conception aérée et son fonctionnement écologique, mettant le bien-être du consommateur au cœur de ses priorités.

- **Saint Sever – Wereldhave** (Normandie) : Centre commercial dont la décoration et l'offre commerciale étaient datées, *Saint Sever* a fait l'objet d'une requalification complète de ses parties communes et d'une restructuration d'envergure de sa composante loisirs avec la rénovation de son cinéma et la création d'un food court. Il devient ainsi une véritable destination shopping pour l'ensemble des rouennais, bénéficiant d'une excellente desserte en tramway.

- **Steel – Apsys** (Auvergne-Rhône-Alpes) : Projet résolument responsable, *Steel* a permis la valorisation des 16 hectares de friche industrielle (dépolluée et désamiantée) dans une logique vertueuse de requalification et de reconstruction de la ville sur la ville. Le renforcement de l'offre commerciale de l'agglomération stéphanoise sur ce site constitue un enjeu fort en termes de développement économique et social.

- **Usine Roubaix – Advantail** (Hauts-de-France) : Le premier centre de magasins d'usines ouvert en 1984 avait réussi à valoriser une ancienne filature textile. Afin de redonner une cohérence globale à ce lieu en modernisant son identité, une opération de rénovation a été entreprise,

mettant l'accent sur l'expérience client, tout en respectant la noblesse de ce lieu et de son histoire.

- **Ylium – Ylium** (Pays de la Loire) : Construit à la fois comme une galerie marchande et un espace de loisirs, *Ylium* a été pensé comme le prolongement de la cité balnéaire des Sables-d'Olonne. Des partis-pris architecturaux forts plongent les visiteurs dans un espace accueillant, apaisant et lumineux. Pensé pour respecter l'environnement dans lequel il s'intègre, Ylium couvre 90 % des besoins de ses parties communes par des sources d'énergie renouvelable.

Le jury des Trophées CNCC 2020

Christelle Breem, Directrice du fonds de restructuration des locaux d'activité, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
Charlotte Depondt, Journaliste, Archistorm
Véronique Discours-Buhot, Déléguée Générale, Fédération Française de la Franchise
William Koeberlé, Président, Conseil du Commerce de France
Philippe de Taffin, Président, Agence Matador
Gontran Thüring, Délégué Général, Conseil National des Centres Commerciaux

A la suite des délibérations du jury, les lauréats se verront remettre leur prix le 19 octobre, à l'occasion de la Soirée de Gala du SIEC 2021, salon de l'immobilier commercial qui se tiendra les 20 et 21 octobre au Palais des Expositions-Hall 4, Porte de Versailles.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :
communication@cncc.com

Delphine Bosc
Delphine.bosc@shan.fr
07.76.09.21.71